

# Henri Lambert, cofondateur de la Ligue internationale du Libre-Échange (1918) ou de l'inutilité de l'Europe unie

Jean-Louis Van Belle

DANS **LES CAHIERS IRICE** 2009/2 n°4 , PAGES 19 À 33  
ÉDITIONS **IRICE**

ISSN 1967-2713

DOI 10.3917/lci.004.0019

Date de mise en ligne : 01/11/2010

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-les-cahiers-irice-2009-2-page-19?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour IRICE.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](http://cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

## Henri Lambert, cofondateur de la Ligue internationale du Libre-Échange (1918) ou de l'inutilité de l'Europe unie

Jean-Louis VAN BELLE

Il est des penseurs que le destin plonge aussitôt après leur mort dans le purgatoire de l'oubli, soit que l'histoire et ses méandres ont rejeté leurs idées au gré d'une autre mode, au nom d'une autre évidence, soit que pèlerins de la vérité, leurs pensées par trop exigeantes, par trop dérangeantes, par trop originales, portant atteinte à trop de privilèges, à trop d'idées reçues ont suscité en elles le germe de leur ostracisme<sup>1</sup>. Ils se sont condamnés par l'écho lointain de leurs recherches et de leurs théories à fournir pitance aux historiens en quête du savoir. Henri Lambert est de ceux-là.

Mais qui est donc Henri Lambert ? Deux difficultés surgissent aussitôt : d'une part, un patronyme aussi courant camoufle bien des homonymes, ce qui fait dire d'ailleurs à Pierre Louÿs dans son œuvre majeure *La femme et le pantin* qu'il y a autant de Concepcion Garcia en Espagne qu'il y a de Marie Lambert en France et, d'autre part, en 1925, à son nom s'ajouta en guise de préfixe le prénom Casimir.

Ainsi, Henri Lambert, devenu Casimir-Lambert en 1925, est belge, né à Charleroi en 1862 dans un milieu de verriers et de petits industriels qui avaient acquis une certaine aisance sociale dans l'extraction du charbon. Son père, Casimir de son prénom<sup>2</sup>, doté d'une forte personnalité, avait fait des études d'ingénieur à l'École des Mines du Hainaut à Mons où il avait eu pour professeur d'économie politique le charismatique Jean Charles Le Hardy de Beaulieu (1816-1871), grand promoteur en Belgique de la pensée de Cobden et du libre échange<sup>3</sup>. Il entraîna dans son sillage

---

<sup>1</sup> De son vivant, les œuvres d'Henri Lambert, en particulier son *Pax Economica*, étaient connues des spécialistes aussi bien en Europe qu'en Amérique du Nord et du Sud comme l'attestent nos recherches bibliographiques qui paraîtront dans l'ouvrage (sous presse) que nous rédigeons sur ce penseur.

<sup>2</sup> Il est né en 1827 et décédé en 1896.

<sup>3</sup> A. Marchant, dans *Biographie nationale*, Bruxelles, Académie Royale de Belgique, t. 11, 1890-1891, col. 710-714. En pleine campagne des meetings, il fut atteint d'une maladie aux yeux qui provoqua sa cécité ce qui ne l'empêcha pas par la suite d'écrire nombre

ce talentueux et passionné disciple dans le cycle de meetings qu'il se mit à organiser de 1856 à 1861 en Belgique, en particulier dans le bassin de Charleroi, qui, à l'époque, devenait une sorte de *Silicon Valley* de la Belgique et qui était alors en pointe dans la révolution industrielle en Europe. Au sortir de ses études, Casimir Lambert s'occupa des verreries que son père avait construites, les développa et en créa d'autres, ce qui ne l'empêcha pas de faire, bien malgré lui, de la politique pour devenir ainsi pendant près de 18 ans député libéral de Charleroi<sup>4</sup>.

C'est donc dans ce milieu d'industriels carolorégiens imbibé de libre échangeisme – philosophie économique indispensable à l'industrie verrière belge qui était alors le leader mondial de la production de verre à vitre, pour laquelle l'exportation de ses produits était d'autant plus indispensable que le pays est petit – qu'est né Henri Lambert.

Son père l'envoya faire ses études secondaires à Metz, récemment devenue allemande à la suite de la guerre de 1870, pour les achever au collège de Croydon non loin de Londres, institution fondée par les pères josphites belges. De retour en Belgique, ce brillant élève entreprit des études d'ingénieur civil à l'Université de Liège, dont la réputation à l'époque, dépassait largement les frontières<sup>5</sup>.

Il sort de l'université après une année de spécialisation en 1886, l'année même des graves troubles sociaux qui firent en Belgique, et en Wallonie en particulier, plus d'une dizaine de morts dans le bassin de Liège et de Charleroi. L'usine de son père fut saccagée, celle de son ami Eugène Baudoux (1841-1912) fut incendiée et ce dernier échappa même de justesse à la mort.

---

d'ouvrages dont un *Traité élémentaire d'économie politique* en 1861. Cet homme, prosélyte de la théorie du libre-échange, suscitait l'admiration. Il accumulait les malheurs personnels : aveugle, il devint veuf avec sept jeunes enfants, mais par-delà cette tragédie personnelle, il continua à œuvrer pour cette cause qui le dépassait. Rompu par cet excès de travail, tout entier dévoué à son credo, la mort le frappa en 1871, à peine âgé de 56 ans.

<sup>4</sup> Du 9 juin 1874 au 10 juin 1890 (Jean-Louis De Paepe, Christiane Raindorf-Gérard, *Le Parlement belge (1831-1894)*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1996, p. 375).

<sup>5</sup> Association des ingénieurs sortis de l'École de Liège, *Mémorial du cinquantenaire (1847-1897)*, Liège, C. Desoer, 1898, p. 414. Henri Lambert fit manifestement une sixième année de spécialisation (archives de l'Université de Liège, rôle des étudiants, registre n° 178). Pour cette année spéciale, nous ne disposons pas des résultats, chose fréquente (cf. Association des ingénieurs sortis de l'École de Liège, *Mémorial...*, *op. cit.*, p. II). Il achève son cycle normal avec distinction, en 35<sup>e</sup> position sur les 50 qui terminèrent leurs études avec distinction ou grande distinction (Université de Liège, *Ouverture solennelle des cours, 19 octobre 1885, Discours et Rapports de M. le Recteur sortant L. Trasenster*, Liège, 1885, p. 42).

C'est assurément là le départ de ses réflexions, de son questionnement sur la société et son fonctionnement. Sachant en outre que, comme il l'écrira lui-même plus tard, son père lui avait inculqué, dès le plus jeune âge, avant ses 12 ans, les valeurs du libre-échange, consubstantiellement lié à sa fonction d'industriel verrier, et celles de la République<sup>6</sup>, dans une Belgique qui se forgeait une idée de la nation belge autour de sa royauté, sous la houlette d'historiens comme G. Kurth et de H. Pirenne, son brillant disciple.

Au sortir de l'université, il reprend les entreprises familiales, les développe, mais des dissensions familiales à la mort de son père, survenue en 1896, le poussent à quitter le giron familial, et à créer en 1902, à quarante ans, sa propre entreprise qui sera considérée alors comme la plus grande verrerie du monde<sup>7</sup>. On l'avait surnommée « le Barnum » en raison du passage du cirque du même nom quelques mois plus tôt en octobre 1901 à Charleroi, cirque qui avait impressionné le public par son gigantisme<sup>8</sup>.

Ces préoccupations d'industriel, intéressé aussi par son beau-père et son cousin au développement d'une entreprise en pleine expansion, la soude Solvay<sup>9</sup>, ne l'empêchent pas de se préoccuper des problèmes de société, afin d'échapper à la menace grandissante de la force brutale de la masse, dont 1886 fut un tragique exemple, en évitant le suffrage universel pur et dur (un homme une voix) réclamé avec de plus en plus d'acuité par ses partisans, tout en sachant bien que la société ne pourra en faire l'économie par la suite. C'est en ingénieur qu'il pense le problème : le suffrage universel est inévitable, dès lors comment l'instituer sans subir les conséquences néfastes de l'arrivée au pouvoir « d'une cohorte d'ignares mâtinés de grossiers » et « la domination du nombre brutal et ignorant »<sup>10</sup>. Il met sur pied le suffrage universel

---

<sup>6</sup> Lettre d'Henri Lambert au colonel House du 31 août 1917 (Yale University Library, archives du colonel House, correspondance).

<sup>7</sup> Jules Henrivaux, *La verrerie au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, E. Bernard et Cie, 1903, p. 81. L'acte constitutif de la société date du 12 juin 1902 (minute du notaire Ruffin Lambert, archives du notaire Rombeau à Jumet).

<sup>8</sup> *La Gazette de Charleroi* du 9 au 16 octobre 1901.

<sup>9</sup> La famille Lambert, unie par des liens de parenté avec les familles Pirmez et Mondron, joua un rôle important en compagnie des deux autres, dans la naissance et le développement de la société Solvay (cf. Jean-Louis Van Belle, *Recherches sur la famille Mondron ou de la pierre au verre XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Braine-le-Château, La Taille d'Aulme, 2005, p. 142-228 ; *Id.*, *Solvay et Cie, Recueil d'archives inédites relatives à la société en commandite 1862-1890*, Braine-le-Château, La Taille d'Aulme, 2008, p. 3-13).

<sup>10</sup> Lettre à Charles Tardieu, rédacteur en chef du journal *L'Indépendance belge* du 3 février 1893 (cf. AP, copie-lettres, n° 1). Charles Tardieu (1838-1909) fut aussi professeur de

organisé, par un système que certains spécialistes se plaisent à trouver ingénieux, celui de la représentation des intérêts. Il publiera sa proposition fin 1892-début 1893 et il ne cessera dès lors de la défendre par la suite<sup>11</sup>. Ce système lui vaudra, vingt ans plus tard, en 1913<sup>12</sup>, de faire partie de la commission des 31, créée par le gouvernement de Broqueville<sup>13</sup> qui groupait des personnalités belges, essentiellement des juristes, des politiques et des professeurs d'université qui devaient se charger de proposer des projets de révision du mode de scrutin communal. Cette publication sera la première d'une longue série, plus de deux cents, comprenant livres, articles de revues et de presse. Deux ans plus tard il s'attaque, avec son ami Eugène Baudoux, à un autre défaut, selon lui, de la société à savoir le droit d'association<sup>14</sup>. Pas à pas il affinera sa réflexion sur les problèmes de société et en particulier sur les questions d'économie politique. Il deviendra ainsi membre le

---

littérature à l'École militaire, membre de l'Académie royale de Belgique, et président de l'Association générale de la presse belge (1892-1898). Cf. Lionel Bertelson, *Dictionnaire des journalistes-écrivains de Belgique*, Bruxelles, Section bruxelloise de l'Association générale de la presse belge, 1960, p. 111 et G. Vanzype dans *Biographie nationale*, Bruxelles, Académie Royale de Belgique, t. 24, 1926-1929, col. 578-580.

- <sup>11</sup> Il semble avoir proposé en premier son projet au journal *La Réforme*, organe des libéraux-radicaux, courant d'idées progressiste bruxellois, menés par P. Janson, Pr. Hanrez, E. Féron, G. Lorand, avec lequel il avait de toute évidence des affinités électives. Vers le 20 décembre, en effet, G. Lorand, un des responsables du journal, lui répond qu'il tient son manuscrit à sa disposition : les libéraux progressistes venaient d'adopter lors de leur Congrès de Gand un autre système de représentation des intérêts. Une semaine plus tard, il adressait son projet à *L'Indépendance belge* (cf. AP, copie-lettre n° 1). Ce journal libéral le publiera le 30 décembre 1892 et la *Gazette de Charleroi*, de même tendance, le 5 janvier 1893. Il était, en effet, persuadé qu'« il sera difficile de conjurer le péril de crises nouvelles et prochaines si on ne se met d'accord sur une révision constitutionnelle qui donne d'amples satisfactions aux aspirations légitimes de la classe ouvrière tout en ménageant des garanties suffisantes aux citoyens décidés à ne pas avancer trop rapidement dans la voie des réformes sociales ». (AP, lettre à Charles Tardieu, *op. cit.*).
- <sup>12</sup> La liste des membres qui entourent le ministre de l'Intérieur est publiée au *Moniteur* du 26-27 mai (p. 3427-3428), et cette commission avait été créée par arrêté royal le 23 mai (cf. Pasinomie, 5<sup>e</sup> série, règne d'Albert, 4, 1913, p. 165-166). Elle sera installée le 21 juin.
- <sup>13</sup> Charles de Broqueville (1860-1940), député catholique de 1892 à 1919 et sénateur de 1919 à 1936. Plusieurs fois ministre, il fut chef du Cabinet de 1912 à 1918. Outre sa fonction de Premier ministre (chef du Cabinet), il était aussi ministre de la Guerre (Jean-Louis De Paeppe, Christiane Raindorf-Gérard, *Le Parlement belge (1831-1894)...*, *op. cit.*, p. 112-113).
- <sup>14</sup> Eugène Baudoux et Henri Lambert, *Les syndicats professionnels et l'évolution corporative*, Bruxelles, 1895, 74 p. Ils traiteront encore par la suite de ce thème dans diverses études, notamment dans *Les syndicats professionnels et le régime général des associations modernes*, Bruxelles, 32 p. et dans un article « Le droit commun d'association » paru dans la *Revue des Deux Mondes*, Paris, 15 août 1907, p. 842-860. Henri Lambert en fera une des bases de son *Nouveau contrat social* et publiera seul de nombreux articles sur la question.

5 novembre 1908 de la Société d'économie politique de Paris<sup>15</sup>, il l'était déjà de celle de Belgique (1893) et vraisemblablement du *Cobden Club* de Londres ; il devint également l'ami d'Yves Guyot (1843-1928), le célèbre économiste et ex-ministre français<sup>16</sup>. En 1908, dans l'affaire de l'annexion du Congo par la Belgique, en farouche adversaire de Léopold II, il correspondit avec Edmund Dene Morel (1873-1924), le célèbre opposant au roi des Belges et proposa l'internationalisation du Congo en recevant aussi l'appui de divers hommes politiques belges dont Hector Denis (2 mai 1908)<sup>17</sup> bien qu'il ait eu le plus souvent la sympathie des libéraux radicaux bruxellois, dont P. Janson<sup>18</sup>, en particulier. En 1913, sentant venir la guerre, il écrit la première ébauche de son ouvrage *Pax Economica*<sup>19</sup>, adresse une lettre ouverte à E. Grey<sup>20</sup> et ensuite au président W. Wilson<sup>21</sup>. Au début de la guerre il se réfugie en Hollande

<sup>15</sup> *Journal des économistes*, 6<sup>e</sup> série, t. XX, octobre-décembre 1908, p. 256 (Société d'économie politique, compte rendu de la réunion du 5 novembre 1908).

<sup>16</sup> Disciple de Turgot, de Jean-Baptiste Say et de Frédéric Bastiat, l'économiste et publiciste Yves Guyot a aussi été, dans le sillage de son mentor Léon Gambetta, l'une des grandes figures républicaines de la III<sup>e</sup> République. Député radical de Paris et pendant trois ans ministre des Travaux publics, puis rédacteur en chef du célèbre *Journal des économistes* et président de la Société d'économie politique, il participa activement à tous les grands débats publics de son époque où il intervint autant en libre penseur partisan de la séparation de l'Église et de l'État et en dreyfusard de la première heure, qu'en farouche partisan de la liberté économique sous toutes ses formes. C'était, en effet, avant tout un non-conformiste épris de liberté individuelle, un individualiste en lutte contre le collectivisme et toutes les tyrannies en général. Un tempérament et des idées qui étaient faits pour plaire à Henri Lambert (Michel Prévost, Jean-Charles Roman D'Amat, Henri Tribout de Morembert (dir.), *Dictionnaire de biographie française*, Paris, Letouzey et Ané, 1986, fasc. XCVIII, col. 426-428). Les deux hommes se lièrent d'amitié. Yves Guyot le confirme dans la *North American Review* (« What the nature of the peace will be », n° 201, 1915, p. 190) en écrivant qu'Henri Lambert est « one of my friends ».

<sup>17</sup> Hector Denis (1842-1913), éminent sociologue, ancien recteur de l'Université libre de Bruxelles (1892-1894), qui fut élu député en 1894 comme tête de liste du cartel qui unissait socialistes et libéraux progressistes de Liège, poste qu'il occupera jusqu'à sa mort (Paul Van Molle, *Le Parlement belge 1894-1972...*, op. cit., p. 102).

<sup>18</sup> Docteur en droit, avocat à la cour d'appel de Bruxelles, professeur à l'Université nouvelle de Bruxelles, il fut élu député (libéral) de l'arrondissement de Bruxelles de 1877 à 1884, de 1889 à 1894 et de 1900 à 1913. Il sera aussi sénateur libéral de la province de Liège de 1894 à 1900 et cofondateur de l'hebdomadaire bruxellois *La Liberté* et du journal *La Réforme*. Franc-maçon il devint Vénérable de la loge bruxelloise « Les vrais amis de l'Union et du Progrès Réunis » (1888-1891). Cf. Jean-Louis De Paepe, Christiane Raindorf-Gérard, *Le parlement belge (1831-1894)...*, op. cit., p. 361-362. Brillant avocat il fut le leader des libéraux radicaux progressistes.

<sup>19</sup> *Pax Economica*, Paris, Publication de la Ligue du libre-échange, avril 1913, 15 p.

<sup>20</sup> *La question européenne en l'année 1913 et sa solution économique*, Paris, Publication de la Ligue du libre-échange, avril 1913.

<sup>21</sup> Un autre aspect de la question européenne et une solution, suivi d'une lettre ouverte à W. Wilson, publié dans le journal hollandais *Nieuwe Rotterdamsche Courant* le 8 octobre 1914, et puis en texte séparé à Londres, en 1915. Selon son habitude, Henri

puis passe en Angleterre où il rencontre les mouvements pacifistes anglais, écrit avec l'un d'entre eux (A. Lupton)<sup>22</sup> un projet de traité de paix qui lui vaudra de la part d'un journal belge publié au Havre le qualificatif de « traître » et la demande d'un arrêt pour trahison devant l'ennemi<sup>23</sup> ! Rappelons que chez lui être libre-échangiste génère automatiquement le pacifisme<sup>24</sup>. Il sera un militant intransigeant et de l'un et de l'autre. Pour cette double cause, il ne ménage pas sa peine en vue de diffuser ses idées parmi les belligérants. Dans ce cadre, il participe à l'action de l'*Union of Democratic Control* (décembre 1915). Ce groupe de pression avait été fondé en Angleterre en août 1914 par des intellectuels de gauche<sup>25</sup> et des pacifistes dans le but d'appeler à négocier la fin de la guerre et de mener une politique étrangère excluant une diplomatie secrète. Parmi les meneurs se trouvaient Norman Angell et surtout E.D. Morel, qu'il connaissait depuis des années.

Le 18 septembre 1916 il part pour les États-Unis où il rencontre dans les milieux pacifistes David Starr Jordan<sup>26</sup> ancien dirigeant de l'*American*

---

Lambert publiait le même texte, dans plusieurs organes de presse différents, pas toujours sous le même titre et avec parfois des variantes. Ce fait rend particulièrement mal aisé l'établissement d'une bibliographie exhaustive.

- <sup>22</sup> Henri Lambert et Arnold Lupton, *The war and the possibilities of a satisfactory settlement*, Westminster, 1915, 16 p. Arnold Lupton (1846-1930), était ingénieur civil des mines, comme lui, ancien professeur à l'Université de Leeds, auteur de divers ouvrages sur les mines et qui fut aussi député libéral, représentant du Lincolnshire de 1906 à 1910 (cf. mon ouvrage sur Henri Lambert, sous presse).
- <sup>23</sup> X, «Trahison devant l'ennemi», *Le XX<sup>e</sup> siècle*, p. 1. Cette accusation sera reprise aux USA deux ans plus tard par l'«Alliance d'Éducation sociale et civique», bulletin du 3 juin 1918 (cf. Mundaneum, Papiers Henri La Fontaine, HLF, n° 087) et relayée par le *Public Ledger* de Philadelphie du 3 juin 1918 (*Ibid.*). À cette calomnie Henri Lambert répondra dans le même journal, trois jours plus tard le 6 juin, que cette accusation fut publiée trois mois après son arrivée en Amérique et qu'il n'était donc pas parti aux USA pour fuir la justice de son pays à la suite de cette « trahison » et que jamais, par ailleurs, il n'avait reçu un avis des autorités à ce sujet.
- <sup>24</sup> Émile Royer (1866-1916) député socialiste de Tournai-Ath (1908-1916) (Paul Van Molle, *Le parlement belge...*, op. cit., p. 288-289) écrit le 9 mars 1915 dans *L'Indépendance belge* publié à Londres qu'il « faut louer d'abord Henri Lambert du courage moral dont il a fait preuve en abordant à cette heure un sujet dont, malgré son importance, et peut-être à cause de son importance, peu de publicistes se sont occupés en ces derniers temps [...] Et il faut reconnaître aussi que la tendance libre-échangiste de M. Henri Lambert est inséparable de tout idéal pacifiste et de tout effort pour la Fédération des peuples et la constitution des États-Unis d'Europe » (p. 1). Il n'avait pas perçu le point de vue plus universaliste d'Henri Lambert.
- <sup>25</sup> Généralement des membres de l'aile gauche du parti libéral et du *Labour Party*. On y repère aussi Romain Rolland et Bertrand Russell.
- <sup>26</sup> David Starr Jordan (1851-1931). Ce célèbre zoologiste, professeur en diverses universités, dirigeait celle de Stanford depuis 1913, il était aussi un pacifiste convaincu, militant dans différentes organisations dont le *World Peace Foundation* qu'il dirigeait de 1910 à 1914. C'est ainsi qu'il fut président de la *World Peace Conférence* et

*Peace Society* (1910-1914) qui l'introduira, dès novembre 1916, auprès de l'éminence grise du président Wilson, le colonel House<sup>27</sup>. Entre les deux hommes le courant passe. Il s'ensuit des rencontres et de nombreux échanges de lettres, au point qu'on peut écrire que la proclamation des 14 points du président Wilson du 8 janvier 1918 fut influencée par cette véritable sympathie sinon amitié entre les deux hommes<sup>28</sup>. C'est à Boston qu'il fonde, début 1918, avec quelques libres-échangistes américains *The International Free Trade League*. Il y entraînera une autre de ses connaissances de longue date et compatriote qui séjournait aussi aux USA à la même période, Henri Lafontaine, un autre grand pacifiste, ancien prix Nobel de la paix<sup>29</sup>. C'est durant cette période américaine qu'il publie en anglais une version plus étoffée de *Pax CEconomica*<sup>30</sup>.

De retour en Belgique en janvier 1919 il fait paraître, en 1920, coup sur coup, la version définitive en français de *Pax CEconomica*<sup>31</sup> et aussi *Le Nouveau Contrat Social*<sup>32</sup>, titre combien révélateur de son ambition. Ces deux ouvrages rassemblent des réflexions et des études diverses, fruits d'une pensée élaborée depuis plus d'un quart de siècle. Cet ingénieur de formation s'y transforme en sociologue, en économiste, et même en

---

dans la suite vice-président de *l'American Peace Society* (cf. mon ouvrage sur Henri Lambert, sous presse).

<sup>27</sup> Pour la vie du colonel, voir en particulier Godfrey Hodgson, *Woodrow Wilson's right hand. The life of colonel Edward M. House*, New-Haven and London, Yale University Press, 2006. Pour ses relations avec Henri Lambert (cf. mon ouvrage sur Henri Lambert, sous presse).

<sup>28</sup> *Ibid.*

<sup>29</sup> Cf. Mundaneum, Papiers Henri La Fontaine, HLF, n° 087. Il écrit ainsi, en janvier, à son initiateur américain Kenneth Elliman, ancien secrétaire de *The American Free Trade League* de 1916 à 1917 que « The circumstances for starting your or rather our League are exceptionally favorable after the President's last message ». C'est lui qui suggérera à Elliman d'écrire à H. La Fontaine pour faire partie du comité de cette ligue. Ce que ce dernier accepta. La revue de cette ligue *The International Free Trader* publiera de nombreuses contributions d'Henri Lambert qui en est manifestement une des chevilles ouvrières et un des bienfaiteurs et qui aura droit par ailleurs à une photo en première page à l'une ou l'autre reprise. Son rôle n'y fut assurément pas secondaire. En effet, la revue américaine *The Nation* signale, dans son numéro du 21 février 1918 (vol. 106, n° 2747, p. 209) qu'il fait déjà partie de ce groupement en compagnie d'Henri La Fontaine, de même que quelques Canadiens et Américains.

<sup>30</sup> *Pax CEconomica ; Freedom of international exchange the sole method for the permanent and universal abolition of war, with a statement of the cause and the solution of the european crisis and a sketch of the only possible conclusive settlement of the probleme confronting the world*, New York, J.C. Rankin, 1917, 99 p., connaîtra deux éditions en 1917 et une autre à Boston l'année suivante.

<sup>31</sup> *Pax CEconomica, La liberté des échanges internationaux. Fondement nécessaire et suffisant de la Paix universelle et permanente*, Paris, F. Alcan, 1920, 324 p.

<sup>32</sup> *Le Nouveau Contrat social ou l'Organisation de la démocratie individualiste*, Paris, F. Alcan, 1920, 352 p.

philosophe. Dans sa volonté de créer un système global de pensée, il avait mené une réflexion durant cette même période dans le domaine de la métaphysique. Mais il retarda sans cesse la publication de cette œuvre dont le contenu sous-tend cependant nombre de ses réflexions sur la société. Ce livre *Hypothèse sur l'évolution physique et métaphysique de l'énergie*<sup>33</sup> ne paraîtra que *post mortem* en 1935 quelques mois après son décès survenu à Paris le 12 octobre 1934 à la suite d'un accident de la circulation<sup>34</sup>.

Telle est en résumé succinct la vie de cet homme, penseur hors norme.

Guillaume De Greef (1842-1924), l'un des pères de la sociologie en Europe, militant socialiste, ancien recteur de l'éphémère Université nouvelle de Bruxelles, a consacré à *Pax CEconomica* et au *Nouveau Contrat social* un compte rendu de plus de 75 pages dans le *Bulletin de l'Académie royale de Belgique* dans lequel il le qualifie de « penseur doué d'une capacité d'abstraire et de généraliser au plus haut degré »<sup>35</sup>. Farouchement arc-bouté sur son libéralisme et son corollaire libre-échangiste, Henri Lambert ne conçoit la paix entre les peuples que de cette façon, mais loin d'aboutir à un individualisme égoïste, sa pensée le mènera à l'esprit de responsabilité individuelle et à la solidarité, ce qu'il appellera la démocratie individualiste. Comment se structure cette pensée ? Henri Lambert est un penseur finaliste. Pour lui les phénomènes de la nature répondent à une cause finale bien définie, à savoir la spiritualisation de la matière et dans ce cadre, l'individu est l'instrument d'accomplissement de cette finalité. Là, en effet, où il y a une loi naturelle, par essence divine selon lui, là il y a une volonté. Dans l'enchaînement des phénomènes universels, les phénomènes économiques sont essentiels, car ils forment la liaison entre les phénomènes physiques et moraux, c'est-à-dire que les activités et les

<sup>33</sup> *Hypothèse sur l'évolution physique et métaphysique de l'énergie*, Bruxelles, M. Weissenbruch, 1935, 232 p.

<sup>34</sup> Depuis la première décennie du siècle Henri Lambert vivait une grande partie de l'année à Paris, rue Pierre Charron, non loin des Champs-Élysées. Le 24 septembre 1917 dans une longue lettre adressée au colonel House où se mêlent confidences et acrobologie il lui confie qu'il connaît bien la situation de la France, car lui dit-il : « I have lived during the last ten years before the war the greatest part of the time in Paris and France » (Yale University Library, Archives du colonel House, Correspondance).

<sup>35</sup> Guillaume De Greef, « M. Henri Lambert, Maître de verreries à Charleroi, I. *Pax Economica*, II, *Nouveau contrat social* », *Académie Royale de Belgique, Bulletin de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques*, n° 9-10, Bruxelles, 7 novembre 1921, p. 453-528.

relations économiques établissent la connexion nécessaire entre le domaine de la matière et celui de l'esprit.

Pour lui la prime genèse de l'âme humaine et l'apparition de l'échange furent des faits concomitants<sup>36</sup>. Ainsi, écrit-il que

« La cause finale des phénomènes naturels, sous forme de matière passant à l'état d'Esprit, commença à s'accomplir, sur notre planète, lorsque s'y produisit le premier échange de choses ou de services. Celui-ci donna naissance, chez les deux échangeurs, à un effort d'équivalence, d'équité, de justice. Force naturelle, mais supérieure, évoluée de l'énergie, cet effort fut sur notre Terre, la première "force morale". Le premier échange y fut le premier "phénomène moral" »<sup>37</sup>.

Le propre de l'homme est donc la production et l'échange :

« C'est en pratiquant ces phénomènes naturels – et conséquemment divins –, que l'homme sortit de l'animalité. Ce fut ainsi que le concept de justice se forma chez "l'être qui échange" et que celui-ci s'éleva à la responsabilité. À mesure que la division du travail et l'échange des services s'exercèrent plus librement, et se firent plus complexes, l'homme s'éleva en intellectualité, responsabilité, moralité et spiritualité »<sup>38</sup>.

Il conclut en déclarant :

« Étant conséquemment admis, par tous et sans aucun conteste possible, que les progrès moraux individuels sont une irréfragable nécessité pour les sociétés et civilisations à base démocratique, il apparaît indéniable, que parmi les principes qui déterminent virtuellement les activités des hommes, c'est celui de la responsabilité qui, dans les démocraties, est essentiel, et auquel il peut le moins être impunément porté atteinte : car, si c'est par la liberté que se réalisent les progrès nécessaires des sciences, des arts, des industries ; si c'est par la solidarité que doit se bâtir l'édifice des sécurités ; si c'est par l'autorité que doit être assurée l'obéissance aux lois, c'est par la responsabilité seule que se développent les activités et les progrès dans l'ordre de la morale individuelle. C'est de la responsabilité individuelle que dépendront le bon fonctionnement, la prospérité, la durée même des sociétés démocratiques »<sup>39</sup>.

Sa théorie, au cœur de laquelle se trouve le facteur économique, se veut donc une solution globale pour l'homme, pour l'humanité,

---

<sup>36</sup> En effet, là où il y a production, là il y a généralement division du travail et donc échange de biens ou de services.

<sup>37</sup> *Le Nouveau Contrat social...*, op. cit., p. 76.

<sup>38</sup> *Ibid.*, p. 236.

<sup>39</sup> *Ibid.*, p. 14.

l'Europe, son destin n'étant dès lors qu'un cas d'espèce. C'est donc ici la notion de paix en général, universelle et pour toujours qu'il vise<sup>40</sup>.

Comment s'inscrit en conséquence la problématique de l'Europe dans son système de pensée ?

Dès 1913 il écrit :

« La conception idéaliste des "États-Unis d'Europe" de Victor Hugo et celle, économique, de la "fédération européenne" de notre regretté ami, M. Jacques Novicow<sup>41</sup>, nous apparaissent, à l'heure actuelle, comme utopiques, et même peut-être jusqu'à un certain point antiprogressistes. L'internationalisme socialiste est une conception plus positive : signifiant "relations entre nations", elle suppose, en tout cas, des nations. Mais aucune conception n'est plus internationaliste que le libre-échange. Faisons remarquer qu'elle favorise la conservation et la restauration des nationalités ethniques, qui est une des aspirations les plus légitimes et les plus respectables qui se manifestent à notre époque [...] »<sup>42</sup>.

En novembre 1914, il note :

« La confédération européenne, que certains rêvent, ne serait possible, on l'admettra, que moyennant la suppression des frontières douanières ; mais, celles-ci supprimées, la fédération *politique* des États de l'Europe devient inutile. L'occasion se présente, unique et fugitive, de jeter les premiers fondements libre-échangistes d'une association *coopérative* des nations européennes, qui marquerait le début d'une ère de progrès économiques et sociaux sans limites, en même temps que l'avènement de la Paix universelle »<sup>43</sup>.

Il ajoute :

« Les difficultés de politique intérieure s'atténueraient singulièrement, car il est infiniment plus facile de trouver des formes et des règles de

<sup>40</sup> La démocratie individualiste de ses rêves ne serait possible selon lui, que si l'on procède à la réforme du droit d'association et à la mise en place du suffrage universel organisé par la représentation des intérêts.

<sup>41</sup> Yakov Aleksandrovich Novicow est né à Odessa en 1849. Fils d'un riche fabricant de cordage, il travailla une grande partie de son existence dans l'entreprise familiale. Il voyagea beaucoup et séjourna en France. C'est à partir de 1893 qu'il y écrit, en français ses ouvrages de sociologie dont notamment le premier qui connut un grand succès *Luttes entre les sociétés humaines et leurs phases successives*. Il devint vice-président de l'Institut international de sociologie et décéda le 21 mai 1912, soit peu de temps avant la rédaction de ce texte par Henri Lambert. On remarquera certaines similitudes avec la vie d'Henri Lambert qui, comme lui, est industriel et sera aussi amené à la sociologie. Un passé semblable pouvait créer des affinités électives entre les deux hommes (cf. Charles A. Ellwood dans Jacques Novicow, *The mechanism and limits of human association: the foundations of a sociology of peace* (<http://www.sotsium.rubooks/36/9/NovicowHumanAssociation.html>) (page consultée le 27 novembre 2008).

<sup>42</sup> *Pax Economica...*, *op. cit.*, p. 10, note 1.

<sup>43</sup> *Pax Economica...*, *op. cit.*, p. 72.

gouvernement s'appropriant à la vie, à la liberté et aux progrès de groupements politiques plus restreints et plus homogènes (l'une des raisons de l'absurdité de l'idée des États-Unis d'Europe). Les libertés et la prospérité civiles, morales et politiques intérieures des nations pourront être grandement influencées par la liberté économique internationale. Peut-être dépendent-elles en définitive de celle-ci »<sup>44</sup>.

En avril 1915, il insiste, affirmant qu'« il n'y a actuellement, selon moi, aucune conception pacifiste, aucun idéal, plus importants à propager et faire triompher que ceux d'une fédération *coopérative* libre-échangiste des nations européennes (autrement simple, pratique, *sérieuse*, que celle de la fédération *politique* de l'Europe) »<sup>45</sup>.

Mais cette constitution « antiprogressiste des États-Unis d'Europe » est selon lui heureusement irréalisable<sup>46</sup>. La « fédération économique coopérative des peuples (bien plus que leur organisation politique en une "Ligue des nations") apparaît aussi comme la condition préalable nécessaire d'une solution définitive du problème des nationalités »<sup>47</sup>.

Henri Lambert, même s'il signale, dans un éclair de lucidité, en exergue de son *Nouveau Contrat Social*, qu'il n'écrit pas pour les hommes de son temps, ni même pour ceux de demain<sup>48</sup>, et bien qu'il soit pessimiste sur l'avenir immédiat de l'Europe – on rapporte qu'il aurait dit sur son lit de mort « l'Europe est perdue » – reste cependant optimiste sur la nature humaine.

Relevons les termes qu'il utilise à propos des projets européens : utopique, antiprogressiste, irréalisable, absurde.

C'est dans cet état d'esprit, cependant, qu'il fut approché par le mouvement paneuropéen de Coudenhove-Calergi. Comme ce dernier, Henri Lambert était profondément pacifiste et stigmatisait lui aussi la

<sup>44</sup> *Pax Economica...*, *op. cit.*, p. 102. Le 3 septembre 1915, il écrit à Maud Dominica Mary Petre (1863-1942), la religieuse moderniste, amie et biographe de Georges Tyrrell (1861-1909) en réponse à sa lettre du 14 juillet que cette guerre apparaîtra aux Européens comme une folie quand l'Europe aura une unité économique par l'adoption du libre-échange et de l'*open-door system* (British Library, Fonds Maud D.M. Petre, Add. 45744, fol. 320).

<sup>45</sup> *Pax Economica...*, *op. cit.*, p. 230. C'est une réponse au docteur Lotz, professeur à l'Université de Munich, écrite le 4 avril 1915 et publiée le 27 du même mois sous le titre « L'idéal mondial de l'Allemagne et de l'Autriche », *Nieuwe Rotterdamsche Courant*, 27 avril 1915, p. 1-2, et reprise en 1920 dans *Pax Economica* (p. 225-230).

<sup>46</sup> *Pax Economica...*, *op. cit.*, p. 99.

<sup>47</sup> La liberté des nationalités, *Journal des économistes*, 15 septembre 1918, p. 307. Ce texte est une traduction de son article paru en anglais, « National Self-Determination » *North American Review*, avril 1918, vol. n° 207, p. 541-548.

<sup>48</sup> *Le Nouveau Contrat social*, p. 5. Ces lignes furent écrites en décembre 1915.

Société des Nations. Ils avaient des points communs, mais des projets différents dont ils étaient tous deux persuadés qu'ils constituaient la seule voie pour garantir la paix en Europe.

Par une lettre adressée à Coudenhove-Kalergi du 30 juin 1932, conservée dans les archives russes<sup>49</sup>, nous apprenons qu'en compagnie de Paul van Zeeland<sup>50</sup>, et de trois importants industriels belges<sup>51</sup>, Henri Lambert assiste à la réunion du Comité paneuropéen qui se tient les 4 et 5 juillet de cette année 1932. Bien que ne partageant pas les mêmes opinions, et précédé de cette réputation, il est cependant invité à participer au Congrès européen de Bâle (en octobre 1932) où il fait, le 3 octobre, une communication intitulée : « À propos de la "Pan-Europa" et des "États-Unis d'Europe" de MM. Briand, Herriot, Coudenhove-Kalergi et consorts »<sup>52</sup>.

Après avoir pris systématiquement le contre-pied des propos d'Édouard Herriot (1872-1957), il proclame<sup>53</sup> :

« J'estime que la fédération politique européenne est non seulement impossible, mais même indésirable. Qu'elle soit impossible me paraît

<sup>49</sup> Lettre de Barbanson, archives conservées à Moscou (RGVA 554 IV 165). Nous remercions Geneviève Duchenne pour nous avoir communiqué ce renseignement.

<sup>50</sup> P. van Zeeland (1893-1973) fut entre autres Premier ministre (1935-37) et ministre des Affaires étrangères (1949-1954). Des points rapprochaient Henri Lambert de ce dernier qui était, en effet, convaincu que l'Europe se ferait avec « l'économique » avant le « politique ». Henri Lambert et lui donnaient donc la primauté au facteur économique (cf. Geneviève Duchenne, *Visions et projets belges pour l'Europe, De la Belle époque aux Traités de Rome*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2001, p. 119 et *Esquisses, d'une Europe nouvelle. L'Européisme dans la Belgique de l'entre-deux-guerres (1919-1939)*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2008, p. 287.

<sup>51</sup> À savoir Evence Coppée, Léon Greiner et André Peltzer. Pour ces familles d'industriels et hommes d'affaires, voir Ginette Kurgan-van Hentenryk, Serge Jaumain, Valérie Montens, (dir.) *Dictionnaire des patrons*, Bruxelles, De Boeck, 1996, respectivement p. 121-124, 331-332 et 501-502.

<sup>52</sup> Cette communication qui porte en sous-titre « Remarques présentées au Congrès européen de Bâle (octobre 1932) » fut publiée comme supplément au numéro de novembre 1932 de la revue *Le Libre-Échange*. Elle ne fut pas reprise dans les actes de ce congrès ; les pages 223 à 294 de la publication *Paneuropa* d'octobre-novembre 1932, entièrement consacrées à ce congrès n'en font, en effet, pas mention. La Belgique était d'ailleurs représentée officiellement par Henri Masson (nos remerciements à Lubor Jilek pour ces renseignements). On peut imaginer soit que son contenu déplaisait à l'initiateur de ce colloque et que d'autorité il exerça un curieux droit d'ostracisme en la matière, soit que Henri Lambert avait préparé ce texte que, pour des raisons inconnues, il ne put prononcer. Dans ce cas, pourquoi l'avoir daté de Bâle, le 3 octobre. Le premier motif, eu égard au caractère de Coudenhove, semble devoir être retenu. Ce dernier, en effet, s'est très tôt préoccupé de « sa mise en scène » et de ce fait a pris des libertés avec la vérité historique (cf. Geneviève Duchenne, *Esquisses...*, *op.cit.*, p. 205).

<sup>53</sup> Nous présentons ici cette longue citation, car elle fait connaître tout l'argumentaire d'Henri Lambert sur la question.

évident et je ne crois pas devoir prendre la peine de le montrer. Mais je veux me donner celle de montrer qu'elle n'est même pas désirable. [...]

L'unité de l'Europe n'est que géographique : ethniquement, moralement, culturellement, politiquement, elle est, et restera encore longtemps un mythe, rien qu'un mythe<sup>54</sup>.

Donner en exemple, la Suisse, ou les États-Unis d'Amérique, pour la "Pan-Europa", ou les "États-Unis d'Europe", est dépourvu de toute pertinence et même de tout sérieux. La Confédération helvétique procède de circonstances historiques et se maintient (solidement d'ailleurs) en raison d'une tradition, en quelque sorte sacrée, qui ne trouve aucune équivalence dans les projets dont il s'agit ici. Quant aux États-Unis d'Amérique, ils ne groupent pas des "nationalités", mais des États, indemnes de tout "nationalisme". Néanmoins, si ces États ont pu péniblement d'ailleurs périlleusement parfois rester unis politiquement c'est parce que leur union politique avait préalablement reçu pour fondement l'union économique libre-échangiste.

Et il n'est sans doute pas inutile de faire remarquer ici que vouloir établir la paix entre les nations, par leur fédération politique, revient à se livrer à propos du plus grave des problèmes, à l'erreur d'une pétition de principe. Comment les protagonistes de l'entreprise paneuropéenne ne se font-ils pas ce raisonnement : toute fédération politique présuppose l'accord et même la concorde entre les nations intéressées ; pour fédérer politiquement (par exemple la France, l'Allemagne et l'Italie) il faudrait avoir préalablement résolu les questions qui les divisent, or celles-ci, exclusivement économiques, au fond, ne peuvent trouver qu'une solution économique : spécifiquement, la solution libre-échangiste. Mais, ceci réalisé, la fédération politique devient inutile et même nuisible. Pourquoi, en effet, dans quel but la vouloir ? Serait-ce afin de compliquer les situations et rendre à nouveau la paix précaire sinon impossible ?

Ce qu'il faut à l'Europe et au Monde entier ce n'est pas l'union politique des nationalités mais bien tout au contraire les possibilités fournies à celles-ci de vivre politiquement séparées ; or pour donner, utilement et définitivement satisfaction à leur indomptable et légitime volonté d'indépendance et de liberté mutuelles, la sécurité générale, qui résultera de la liberté économique internationale, est indispensable. Sous ce régime, il n'y aura plus aucun inconvénient à ce que les nations se subdivisent quasi indéfiniment, parce que, d'une part, les marchés de tous les peuples

---

<sup>54</sup> Il se demande d'ailleurs « qu'elle pourrait être la "liaison fédérale" européenne, c'est-à-dire ce que serait l'institution fédérale commune : Parlement européen ? Dictature européenne ? Ou quoi ? »

seront mondiaux et que, d'autre part, la puissance militaire sera devenue inutile.

L'Europe sera tranquille, heureuse et prospère lorsqu'elle sera composée de quelques centaines de petites démocraties républicaines<sup>55</sup>, libres et indépendantes, vivant sous le régime de la liberté économique internationale. Les nationalités s'entendront alors facilement et tout naturellement pour constituer une vraie Société des Nations, fonctionnant avec efficacité. Mais, conséquence remarquable, l'esprit nationaliste, étroit, jaloux et agressif, finira alors par disparaître »<sup>56</sup>.

Sachant bien le côté utopiste de son propos, qui risquait de faire sourire certains participants, il conclut :

« Comprenez aussi que, pour pacifier l'Europe, il n'est pas nécessaire que la liberté économique internationale soit instaurée d'un coup de baguette magique, ou du jour au lendemain. Il suffirait que les hommes d'État aient l'intelligence, la volonté, l'honnêteté et le courage de faire comprendre aux peuples que la vérité n'est pas dans le protectionnisme, les exclusions mutuelles, le monopolisme ; que c'est là erreur et mensonge : que, la vérité est dans la liberté générale des relations internationales ; qu'on ne peut continuer à vivre impunément dans l'erreur ; que, sous peine de catastrophe, il faut finir par vivre avec et dans la vérité. Pour assurer la paix, il suffirait de faire reconnaître, et de proclamer le principe libre-échangiste, quitte à l'appliquer graduellement, par étapes, en dix années, fût-ce en vingt années. Il n'y a pas d'autre règlement possible de la situation internationale »<sup>57</sup>.

Il ne croyait pas au « mythe paneuropéen » « à la chimère des États-Unis d'Europe » parce que pour lui l'économie primait<sup>58</sup> alors que pour Coudenhove-Calergi, le politique devait s'imposer. Ce dernier a « toujours craint que le fait de parler en seuls termes économiques ne freine, ou pire, ne trahisse l'élan généreux de toute une jeunesse, il appréhende qu'une Europe faite par des industriels ou des bureaucrates risque de ne pas avoir le souffle vital du dynamisme créateur »<sup>59</sup>.

<sup>55</sup> Si Henri Lambert fut influencé, entre autres par Rousseau, Bastiat, Spencer, Proudhon, dont on peut apercevoir ici des échos, il le fut aussi par son père qui était doté d'une très forte personnalité, unissant originalité, droiture, vivacité d'esprit (cf. mon ouvrage sur Henri Lambert, sous presse).

<sup>56</sup> Cf. « À propos de la "Pan-Europa" ... », *op. cit.*, p. 5-7.

<sup>57</sup> *Ibid.* p. 7. Pour ce congrès cf. Geneviève Duchenne, *Esquisses d'une Europe nouvelle...*, *op. cit.*, p. 287 sq.

<sup>58</sup> Walter Alison Phillips, *The Confederation of Europe. A Study of the European Alliance 1813-1823*, Clark (NJ), Lawbook Exchange, 2005, p. 304 évoque cette prise particulière de position d'Henri Lambert.

<sup>59</sup> Vittorio Pons, « L'homme et le mouvement », dans Morinosuke Kajima, Jacques de Launay, Vittorio Pons, Arnold Zurcher, *Coudenhove-Kalergi, Le pionnier de l'Europe Unie*, Lausanne, Centre de recherches européennes, 1971, p. 42.

Henri Lambert n'eut toutefois pas tout à fait tort : par la suite en effet, le premier embryon de l'Europe fut économique et quant aux difficultés de gérer cet ensemble de pays, les événements de ces dernières années sont là pour appuyer sa thèse.

Si Coudenhove et lui désiraient profondément la paix, les ambitions d'Henri Lambert étaient de la répandre sur tout l'univers, tout acquis qu'il était à une philosophie optimiste sur l'homme.

En conclusion, les conceptions universalistes d'Henri Lambert dépassent de loin le cadre de l'idée européenne. Ce n'est qu'un élément secondaire dans son système holistique de pensée. Ces prises de position trop dogmatiques, trop radicales, trop rigoristes, voire teintées d'utopie, vont écarter de lui principalement le monde politique, adepte des possibles. Pour lui, les compromis politiques sont souvent synonymes de compromissions, qui s'écartent dès lors de la loi naturelle et par conséquent seront sources de difficultés pour l'humanité. Jules Destrée, le brillant intellectuel et avocat carolorégien et ancien ministre socialiste, écrit dans la tribune libre du journal *Le Soir* du 26 mars 1932, à propos de l'analyse d'Henri Lambert de la crise des années 1930, une phrase qui résume bien cette situation : « Il a raison M. Lambert, il a tout à fait raison. Il a même tellement raison que par ces temps désaxés, il ne sera probablement écouté par personne. Et c'est pourquoi, sans me figurer que je lui apporte un appui efficace, j'entends lui donner mon adhésion »<sup>60</sup>.

Toute sa vie Henri Lambert lutta pour moraliser, responsabiliser le capitalisme en particulier financier, stigmatisa le mammonisme et ses excès, avec des accents prémonitoires annonçant les désastres d'aujourd'hui, voulant réformer le droit d'association qui accordait une quasi-impunité aux capitalistes<sup>61</sup> : bref, au-delà d'une vision de l'homme aux accents utopistes, il rejoint l'aréopage, pour reprendre le mot de Marguerite Yourcenar de « ceux qui cherchent, pèsent, dissèquent et s'honorent d'être capables de penser demain autrement qu'aujourd'hui ».

---

<sup>60</sup> *Le Soir*, n° 1.

<sup>61</sup> Il reprochait au droit d'association de ne pas accorder au supplément de liberté et de pouvoir qu'il donne un supplément de responsabilité correspondant. L'anonymat, les actions aux porteurs entre autres faussent les lois économiques en accordant des privilèges. Pour lui le capitaliste qui ne prête que son argent n'a droit qu'à l'intérêt du capital et non point au profit.